

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 5 mars 2007 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Rémi Drouin, Madame Caroline Nicole,
Monsieur Michel Lebel, Madame Nathalie Morin,
Monsieur Martin Dionne.

Madame Manon Trépanier, absence motivée.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal du 5 février 2007 et suivi;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Rapport des comités ad hoc;
- 7- Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 8- Présentation des comptes à payer;
- 9- Servitude Monsieur Raynald Côté;
- 10- Autorisation de signatures;
- 11- Projet de règlement 271-V;
- 12- Avis de motion;
- 13- Mandat avocat;
- 14- Achat ordinateur;
- 15- Schéma de couverture de risques incendie;
- 16- Mandat ingénieur, eau potable;
- 17- Contrat d'entretien, poste de surpression;
- 18- Nomination d'un procureur, cour municipale;
- 19- Station météo au Centre des loisirs;
- 20- Demande d'appui;
- 21- Demandes d'aide financière;
- 22- Événement D'une Basilique à L'Autre;
- 23- Engagement pompiers;
- 24- MRC;
- 25- Période de questions;
- 26- Clôture de l'assemblée;
- 27- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 5649-03-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté en ajoutant au point 23, Engagement pompiers.

Adopté à l'unanimité

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2007 ET SUIVI

RÉSOLUTION 5650-03-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** le procès-verbal du 5 février 2007 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CORRESPONDANCE

6- RAPPORT DES COMITÉS AD HOC

7- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme ne se sont pas réunis lors de ce mois.

8- PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION 5651-03-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce conseil autorise le paiement des comptes suivants totalisant la somme de 386 652.45\$;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

	COMPTES À PAYER FÉVRIER 2007	5 MARS 2007
		MONTANT
1	Salaire pour la semaine finissant le 03 Février 2007	9 644,25 \$
2	Salaire pour la semaine finissant le 10 Février 2007	8 143,35 \$
3	Salaire pour la semaine finissant le 17 Février 2007	11 596,40 \$
4	Salaire pour la semaine finissant le 24 Février 2007	18 368,14 \$
5	Les entrepôts Presto	20,96 \$
6	Les entrepôts Presto (café, chocolat, verre, paille, bâton à café, gomme, kleenx	207,97 \$
7	Les entrepôts Presto , chocolat, verre, sac de récupération)	118,20 \$
8	Le Mont Tourbillon (dépôt pour activité de la semaine de relâche)	100,00 \$
9	Atelier Toutou (dépôt pour activité de la semaine de relâche	222,20 \$
10	Michel Lavallée (2 séries de petite analyse de la rivière et filtre & analyse résul)	4 535,21 \$

11	R. L. Consultants 2005 inc (2 séries d'analyses compl riv. & filtre & pompe bari	5 691,81 \$
12	Club Optimiste Côte-de-Beaupré (2006) (ann publicitaire programme souvenir)	400,00 \$
13	Michel Lavallée (analyses des résultats)	3 418,50 \$
14	M. Damien Bilodeau & Mme. Marjolaine Gagnon (remb inscrip mat bouts chou	50,00 \$
15	M. Donald Racine & Mme Amélie Fortin (remb inscrip mat bouts choux)	50,00 \$
16	Mme. Linda Séguin (remb. Coût inscription ligue de quilles des jeunes)	30,00 \$
17	M. Michel Lebel (remplacement du chèque de salaire de janvier détruit)	426,72 \$
18	M. Joseph Bluteau (remboursement de 3 crédits de taxes municipale)	492,14 \$
19	Postes Canada (1500 timbres pour l'envoi des comptes de taxes)	888,86 \$
20	M. Jacques Pascal (réparation d'une pompe)	850,00 \$
21	Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA)	678,79 \$
22	Location Gervais (location de 44 tables ronde pour la pièce théâtre "CHOMAGE	418,20 \$
23	L'Etroit M. Enr. (versement final pour pièce de théâtre "CHOMAGE"	1 879,00 \$
24	Syndicat des employés municipaux Côte-de-Beaupré (cotisatin de janvier 2007)	175,94 \$
25	Desjardins Sécurité Financière (fonds de pension de janvier 2007)	3 123,40 \$
26	TUAC, Local 509 (cotisation syndicale de janvier 2007)	332,50 \$
27	Hydro-Québec (éclairage des rues, stat. pompage SAB-4 & SAB-5 & Centre	7 023,62 \$
28	Bell Mobilité Cellulaire (frais mensuels & autres frais de février 2007)	612,67 \$
29	Bell Mobilité Pagette (temps d'antenne de février 2007)	361,35 \$
30	Ultramir Ltée. (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu)	1 847,07 \$
31	Bell Canada (internet intermédiaire du 10/02/07 au 09/03/07)	69,18 \$
32	Dicom (envoi de courrier, transport pour test chlore, transport rép. radio inc	47,98 \$
33	Olco (essence camion chevrolet 2004, départ inc. & souffleuse nett patinoire)	121,68 \$
34	Michel Lavallée (2 séries de petite analyse pour rivière & filtre)	1 116,71 \$
35	Ministre des Finances (renouvellement permis équip pétroliers 10682 ave Roya	170,00 \$
36	Hydro-Québec (électricité Centre Sainte-Anne	1 839,73 \$
37	R.L. Consultants 2005 inc. (2 séries d'analyses compl. riv. & filtre & transport	4 159,18 \$
38	Claude Boissonnault (petite caisse) (fond petite caisse bibliothèque)	400,00 \$
39	M. Jean-Luc. Racine (remb. frais pour usage auto, cell & prime ass médi public	1 201,00 \$
40	M. René Morel (remb. minute supplémentaire cellulaire personnel dép. d'inc.)	31,94 \$
41	M. Maxime Racine (remb de pièces d'uniforme service d'incendie)	64,30 \$
42	Hydro-Québec (électricité coffre Turcotte & pompe de rue Blouin)	1 338,49 \$
43	Bell Canada (hôtel de ville, garage, 5 stat pomp & bibliothèque)	780,71 \$
44	Fonds de l'information foncière (frais de mutattion de février 2007)	27,00 \$
45	Édition Yvon Blais (renouvellement mise à jour législation code municipal)	238,45 \$
46	Produits Capital inc. (papier à main, produit nett salle de bains, prod antiseptiqu	224,64 \$
47	Société protectrice des animaux de Québec (contrat de février & mars 2007)	409,84 \$
48	Novicom 2000 inc. (batterie & antenne radio EX500 &	211,33 \$

	vérifier trouble radio)	
49	Déneigement Daniel Lachance inc. (4er vers. contrat déneigement 2006-2007)	69 033,67 \$
50	Les Ateliers Régis Lessard inc. (redresser & modifier support de gratte)	401,10 \$
51	Évimbec Ltée. (versement de fév & mars tenue à jour du rôle d'évaluation)	8 831,14 \$
52	Pétroles S. Racine inc. (carburant diesel pour les véhicules voirie & incendie)	1 296,90 \$
53	Entreprise Gérard Godin (répartition d'asphalte boul. Ste-Anne bris d'aqueduc)	1 112,44 \$
54	Claude Boissonnault (petite caisse) (frais de poste, frais déplacement, access)	825,32 \$
55	Bureautique Lacouline inc. (coût des copies pour les mois de janv. & fév. 2007)	263,78 \$
56	Société de l'assurance automobile du Québec (immatriculation 2007)	5 593,00 \$
57	Services M & R inc. (cueillette & transport janv. 2007 & loc conteneur vidange)	6 150,30 \$
58	Imprimerie Blouin inc. (impression de 1400 exemplaires du journal municipal)	2 590,22 \$
59	Vitrierie Morel inc. (vitre pour bureau)	7,29 \$
60	Aréo-Feu (5 chapeaux Gallet F1S jaune département d'incendie)	3 022,65 \$
61	Équipement Sigma inc. (changer roue de la pépîne)	793,14 \$
62	Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (quote-part)	789,00 \$
63	Association des chefs en sécurité incendie du Québec (cotisation annuelle)	199,41 \$
64	Ville de Beauqué (1er vers pour les coûts d'opération usine traitement)	103 377,15 \$
65	MRC de la Côte-de-Beaupré (1er versement quote-part 07 & expert cours d'eau)	57 222,90 \$
66	Shred-it (décheté papier)	74,06 \$
67	Commission scolaire des Premières-Seigneuries (cours pompier 1 (sec. 2))	772,36 \$
68	Atelier de mécanique et hydraulique Yves Gravel inc (tube métal attache remo)	34,84 \$
69	Télé D'ici (copie DVD-PP entrevue de Monsieur Maire)	20,00 \$
70	Serrurier Rive-Sud inc. (serrure pour porte coulissante dans la bibliothèque)	64,91 \$
71	NAPA Rémy Ferland (pince, manomètre, huile, boule remorq, mat peint boîte c)	786,07 \$
72	R. L. Consultants 2005 inc (inspec. silicate & soude caustic)	1 025,56 \$
73	Univar (1 barils de soude caustique 50% & 3 barils de silicate de sodium)	1 601,04 \$
74	Sani-Orléans inc. (déboucher conduite d'égout Côte Guimont)	370,34 \$
75	Turcotte 1989 inc. (ent de janv. 2007 poste surp. Côte Ste-Anne & inst compteu)	483,83 \$
76	Ville de Château-Richer(remb. de 50% frais, essence, utilisation & usure cami)	279,01 \$
77	Ville de Québec (coût de l'enfouis de janvier 2007 & redevance élimination)	9 438,12 \$
78	Marc Tremblay inc. (installation de prise électrique coffre Racine)	125,23 \$
79	Communauté métropolitaine de Québec (1er quote-part générale & spécifique)	2 742,66 \$
80	Transport Pierre Leclecr (inspect S.A.A.Q. & répar.inter S1900 & cube Chev.)	4 354,14 \$
81	Postes Canada (journal municipal & envoie postal rappel de la pièce théâtre)	366,68 \$
82	Fournitures et Ameublement du Québec (papier, chemises, classeur, pap calcul)	218,32 \$
83	Ultramar Ltée. (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu)	1 044,87 \$
84	Carrière Laplante/9048-1144 Québec inc. (5 tonnes sable salé & pierre 0-1/2)	85,46 \$
85	Médias Transcontinental S.E.N.C. (avis public projet)	867,85 \$

	268-V & dépôt rôle percep	
86	J.L. Serrurier enr. (réparer la serrure porte du garage municipal)	135,42 \$
87	Tremblay Bois Mignault Lemay	149,56 \$
88	Centre de rénovation Normand Lachance inc (calcuim, colle,support, mèche).	209,82 \$
89	Entrepôt de Produits de Bureau (pellicules d'impresskion pour le fax)	146,99 \$
90	Alex Coulombe Itée. (achat de la liqueur pour Centre Sainte-Anne)	210,84 \$
91	Aliments Humpty Dumpty inc. (achat de caisses croustille pour Centre Ste-A)	63,81 \$
92	Bingo Vézina (fourniture)	668,35 \$
93	Techo-jeux inc./Billard & Dard expert (pointe de cuir française)	35,61 \$
94	Bell Distribution (téléphone cellulaire & pochette pour téléphone)	91,74 \$
95	S-Pace Sigalnétiqie inc. (miroir convexe & support côte Gravel)	219,92 \$
96	La Great-West, compagnie d'assurance-vie (assurance collective de mars)	2 498,50 \$
97	Québec Linge Co.(coût nettoyage des saloppettes & répara 07-14-21-28/02/07	230,19 \$
98	Buanderie HMR inc. (location de linge & microfibras pour Centre Ste-Anne)	42,81 \$
99	CMP Mayer Equipement incendie (5 paires de botte & 4 paires de gants)	906,77 \$
100	Louis Rousseau Rembourrage inc. (foam & atlas # 7 pour traîneau)	113,95 \$
101	Médec (formation gardiens avertis & frais manuel pour 12 personnes)	504,00 \$
	TOTAL:	386 652,45 \$

Adopté à l'unanimité

9- SERVITUDE MONSIEUR RAYNALD CÔTÉ

RÉSOLUTION 5652-03-07

CONSIDÉRANT QUE l'accès au réservoir Turcotte se fera par la propriété de Monsieur Raynald Côté et Madame Johanne Bourgoin;

CONSIDÉRANT QUE l'installation électrique alimentant le réservoir Turcotte se fera également sur la propriété de Monsieur Côté et Madame Bourgoin;

CONSIDÉRANT QUE des représentants de la ville ont rencontrés lesdits propriétaires et qu'une entente verbale est intervenue entre les parties concernant la servitude nécessaire pour la ville;

CONSIDÉRANT QUE la ville s'engage à entretenir le chemin d'accès déterminé par la servitude en échange d'une cession pour un montant nominal de un dollar (1\$);

CONSIDÉRANT QUE la servitude de la ville sur la propriété de Monsieur Côté et Madame Bourgoin servira d'accès au réservoir Turcotte ainsi que pour les installations électriques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Baupré tous les documents

nécessaires à l'acquisition de la servitude d'accès au réservoir Turcotte sur la propriété de M. Raynald Côté et Mme Johanne Bourgoïn.

Adopté à l'unanimité

10- AUTORISATION DE SIGNATURES

RÉSOLUTION 5653-03-07

CONSIDÉRANT l'entente signée entre les parties dans le dossier du glissement de terrain sur la propriété du 9693, avenue Royale;

CONSIDÉRANT la résolution 5595-11-06 déjà adopté par le présent Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré l'acte notarié relatif à l'acquisition de la propriété du 9693, avenue Royale pour la somme nominale de un dollar (1\$).

Adopté à l'unanimité

11- PROJET DE RÈGLEMENT 271-V

RÉSOLUTION 5654-03-07

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le Conseil d'une municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire et celle de ses autres membres;

CONSIDÉRANT QUE la rémunération actuelle des membres du Conseil a été fixée par le règlement 241-V adopté le 7 mai 2001;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 266-V abrogeait le règlement 241-V quant à la fréquence des versements;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent projet de règlement a été donné par Monsieur Martin Dionne à l'assemblée du 15 janvier dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** le projet de *Règlement relatif à la rémunération et au remboursement des dépenses des élus municipaux 271-V* soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

12- AVIS DE MOTION

RÉSOLUTION 5655-03-07

AVIS de motion est donné par Monsieur Michel Lebel **QUE** lors d'une assemblée subséquente, un *Règlement relatif à la qualité du milieu 272-V* sera présenté.

Adopté à l'unanimité

13- MANDAT AVOCAT

RÉSOLUTION 5656-03-07

CONSIDÉRANT QUE deux citoyens de Sainte-Anne-de-Beaupré ont fait une demande de révision du rôle d'évaluation de leurs propriétés au Tribunal Administratif du Québec (TAQ) malgré le fait que la période de révision soit échue;

CONSIDÉRANT QUE ces propriétaires évoquent un article de *Loi* pour se faire entendre;

CONSIDÉRANT QUE dans ce dossier devant le TAQ, il sera question de points de droit;

CONSIDÉRANT l'avis juridique transmis à la ville par nos procureurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil mandate Me André Lemay de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats pour représenter la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré dans ce dossier du TAQ.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Michel Lebel, conseiller, se retire pour traiter de la prochaine résolution.

14- ACHAT ORDINATEUR

RÉSOLUTION 5657-03-07

CONSIDÉRANT QUE l'ordinateur de bureau au Centre des loisirs est désuet;

CONSIDÉRANT les besoins de notre coordonnatrice des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci doit fréquemment se déplacer entre le Centre des loisirs et l'Hôtel de ville dans le cadre de son travail;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'un ordinateur portable est rendu nécessaire pour la coordonnatrice des loisirs;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de *Info Click*, *Le Savoir Informatique* ainsi que d'*Informatique Mercier*;

CONSIDÉRANT QUE l'offre conforme la plus basse est celle de *Le Savoir Informatique*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce Conseil autorise l'achat d'un ordinateur portable auprès du *Savoir Informatique* à un prix de 1000\$ plus taxes et conformément à la soumission du 31 janvier 2007.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Michel Lebel reprend sa place de conseiller.

15- SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIES

RÉSOLUTION 5658-03-07

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques version révisée du 31 janvier 2007 a été déposé pour adoption au Conseil de la MRC de la Côte-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré désire apporter des modifications au schéma proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne :

QUE ce Conseil informe les membres du Conseil de la MRC de la Côte-de-Beaupré que la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré s'objecte à l'adoption du Schéma de couverture de risque version révisée du 31 janvier 2007 déposé;

QUE ce Conseil demande aux membres du Conseil des Maires le report de l'adoption du schéma au mois d'avril;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au préfet de la MRC de la Côte-de-Beaupré;

Adopté à l'unanimité

16- MANDAT INGÉNIEUR, EAU POTABLE

RÉSOLUTION 5659-03-07

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation dans le cadre de son projet de mise aux normes de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions demandées visaient à élaborer notre projet de mise aux normes des installations d'alimentation et de traitement de l'eau potable et pour obtenir un accord de principe du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) requis pour conclure le protocole d'entente d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions devait entre autre inclure les activités suivantes : l'inscription du projet au programme d'aide financière de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, l'inscription du projet au programme d'aide financière FIMR, la définition des besoins en eau de la Ville, le suivi et l'interprétation des essais de la prise d'eau filtrante, la revue de l'information disponible sur les besoins de mise aux normes du réseau ainsi que l'ingénierie préliminaire pour l'accord de principe du MDDEP et l'estimation des coûts de travaux;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçus les offres de service professionnel de Roche ltée, Groupe-conseil et de Génio, experts-conseils;

CONSIDÉRANT QUE les deux offres sont conformes, complètes et répondent aux attentes des membres du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré un contrat avec l'une des deux firmes pour ses services professionnels dans le cadre de la mise aux normes de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité

17- CONTRAT D'ENTRETIEN, POSTE DE SURPRESSION

RÉSOLUTION 5660-03-07

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit prévoir un programme d'entretien mensuel pour le poste de surpression;

CONSIDÉRANT QUE la firme Turcotte 1989 inc. nous a fait parvenir une proposition pour renouveler ledit programme d'entretien le 9 février 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** ce Conseil renouvelle le contrat d'entretien mensuel du poste de surpression avec la firme Turcotte 1989 inc. au montant annuel de 2 875\$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

18- NOMINATION D'UN PROCUREUR, COUR MUNICIPALE

RÉSOLUTION 5661-03-07

CONSIDÉRANT QUE Me Patrick Simard a quitté ses fonctions de procureur de la MRC et de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré à la Cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres, le Conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré a nommé Me Martin Bouffard, de l'étude Pothier Morency et tout autre avocat de la susdite étude comme procureurs pour représenter la MRC de La Côte-de-Beaupré devant la cour municipale commune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin :

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré appuie la décision du Conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré de nommer Me Martin Bouffard, de l'étude Pothier Morency et tout autre avocat de la susdite étude comme procureurs pour représenter la MRC de La Côte-de-Beaupré devant la cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré mandate également Me Martin Bouffard de l'étude Pothier Morency et tout autre avocat de la susdite étude comme procureurs de la Ville de Sainte-Anne-de-

Beaupré pour les représenter devant la cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré à l'exception, le cas échéant, de dossiers particuliers qu'elles pourraient confier à un autre cabinet de son choix.

Adopté à l'unanimité

19- STATION MÉTÉO AU CENTRE DES LOISIRS

RÉSOLUTION 5662-03-07

CONSIDÉRANT la demande de *l'Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec* pour l'installation d'une station météo sur l'arrière du toit du Centre des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement consiste à un anémomètre et une mini caméra qui seront fixés sur le côté de la cheminée au bout d'un mât d'environ 20 pieds;

CONSIDÉRANT QUE cette installation est entièrement à la charge de l'association, qu'elle est entièrement sous sa responsabilité et qu'elle ne suppose aucun coût de la part de la ville;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un équipement important pour les utilisateurs du site;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil autorise *l'Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec* à installer une station météo sur l'arrière du toit du Centre des loisirs conformément à leur lettre d'engagement du 14 février 2007.

Adopté à l'unanimité

20- DEMANDE D'APPUI

RÉSOLUTION 5663-03-07

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* nécessite une cure de rajeunissement et ce, après plus de 30 ans d'existence;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* n'a jamais fait l'objet de grandes modifications;

CONSIDÉRANT QUE l'application de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* est unilatéralement appliquée de la même façon, dans toutes les régions du Québec et est en conflit direct avec l'existence et la mission des MRC;

CONSIDÉRANT QU'un consensus demeure omniprésent, soit la nécessité de conserver un encadrement législatif pour protéger notre territoire agricole;

CONSIDÉRANT QUE les difficultés rencontrées résident dans l'application de la structure de gestion de la Commission de Protection du

territoire agricole du Québec, ce qui constitue évidemment un irritant majeur dans les limitations d'agir des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier l'application de la *Loi* afin qu'elle s'ajuste avec les réalités rurales particulières et unique, à chacune d'elles afin d'assurer leur prospérité et même leur survie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Nathalie Morin :

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré appuie le mémoire « *La Commission de protection du territoire agricole et les besoins des municipalités : statu quo ou changement?* » présenté par la municipalité de Ste-Élizabeth-de-Warwick, qui a été déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de La Côte-de-Beaupré, au député provincial de Charlevoix et au Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation et Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, Monsieur Yvon Vallières.

Adopté à l'unanimité

21- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

RÉSOLUTION 5664-03-07

CONSIDÉRANT les différentes demandes d'aide financière que la Ville a reçu;

CONSIDÉRANT la politique d'aide financière aux organismes à but non lucratif de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Michel Lebel **QUE** ce Conseil verse les sommes suivantes aux organismes ci-après mentionnés :

- Ressources familiales Côte-de-Beaupré inc. :	100\$
- Arc-en-sons :	50\$

Adopté à l'unanimité

22- ÉVÉNEMENT D'UNE BASILIQUE À L'AUTRE

RÉSOLUTION 5665-03-07

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil autorise la tenue de la marche sur l'avenue Royale dans le cadre de l'événement d'une Basilique à L'Autre qui se tiendra le dimanche 5 août 2007.

Adopté à l'unanimité

23- ENGAGEMENT POMPIERS

RÉSOLUTION 5666-03-07

CONSIDÉRANT les besoins d'effectifs au service de sécurité incendie de Sainte-Anne-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE Messieurs Mathieu Blouin et Pierre-Luc Gauthier sont intéressés à faire partie de l'équipe de pompier volontaire de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** ce Conseil engage les personnes suivantes à titre de pompier volontaire :

Monsieur Mathieu Blouin et Monsieur Pierre-Luc Gauthier conditionnellement à ce qu'ils réussissent avec succès leur examen médical et la section 1 du cours pompier 1.

Adopté à l'unanimité

23- MRC

24- PÉRIODE DE QUESTIONS

25- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

26- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** l'assemblée soit levée ; il est 20h49.

.....
Jean-Luc Fortin, Maire

.....
Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, secrétaire-trésorier